

GRGC, 31 mai 2010
Viviane Déprez

Grammaticalisation et restructuration: Comparaison du nombre et des articles dans les créoles à base lexicale française

Résumé

Il a souvent été constaté que les créoles à base lexicale française présentent à la fois de grandes similarités et une surprenante diversité dans la syntaxe de leurs syntagmes nominaux. En effet, de grandes similarités s'observent dans l'inventaire des déterminants qui sont de forme quasi identique dans les divers créoles. Pour autant, ces mêmes déterminants ont une distribution bien différente au sein même du syntagme nominal et diffèrent également dans leurs usages et leur signification.

Notre travail se propose de rendre compte de ces similarités et divergences à partir de deux hypothèses centrales. La première est que malgré les différences apparentes, la structure du syntagme nominal est la même dans tous les créoles à base lexicale française. La seconde, est que l'apparente diversité découle directement de la façon dont les mêmes traits grammaticaux sont distinctement grammaticalisés dans les divers créoles. Nous adoptons une approche formelle de la grammaticalisation, qui s'inscrit dans le modèle Minimaliste de la grammaire générative et implique le passage d'un trait interprétable à un trait ininterprétable. Dans ce modèle, interprétabilité ne doit pas se confondre avec signification, car cette notion concerne plus généralement la façon dont un trait est géré par le calcul dérivational de la syntaxe. En ce sens, un trait interprétable présente une relative indépendance dans le calcul grammatical, s'apparentant en quelque sorte à une constante, alors qu'un trait in-interprétable ouvre une dépendance qui nécessite une opération de vérification ou d'élimination pour permettre au calcul de se poursuivre. Un trait interprétable n'a donc que peu de conséquences sur la dérivation syntaxique, alors qu'un trait ininterprétable au contraire en a beaucoup. En nous concentrant sur les traits de nombre et de personne, nous montrerons comment l'opposition interprétable/ininterprétable régit à la fois la syntaxe et la sémantique des déterminants ainsi que l'ordre des éléments au sein des syntagmes nominaux des créoles à base lexicale française.